

# Les mouvements de diamants illicites



PARTENARIAT AFRIQUE CANADA



global witness

## Processus de Kimberley

### Notes pour la plénière

Novembre 2007

Tout au long de l'histoire, il y a toujours eu une grande variété de diamants illicites et le vol de diamants est fréquent à toutes les étapes du pipeline. On a aussi utilisé les diamants pour une vaste gamme d'objectifs illicites, dont surtout le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale. Le Processus de Kimberley (PK) a été créé pour mettre un terme au phénomène qu'on a appelé les « diamants de guerre » et pour en prévenir la réapparition; au départ, on ne prévoyait pas en faire davantage.

Peu après le début des discussions du PK, il est toutefois devenu évident qu'il faudrait que le projet englobe *tous* les diamants bruts, puisqu'on ne pouvait départager un type d'activité secrète d'un autre. C'est pourquoi les arrestations au Brésil l'an dernier et les accusations portées en septembre cette année contre 14 personnes pour fraude à l'égard du PK sont si importantes pour le Processus de Kimberley : il est facile de substituer des diamants d'un type d'origine inconnue par des diamants d'un autre type d'origine inconnue. Bien que les certificats brésiliens du PK falsifiés puissent avoir dissimulé l'extraction illégale au Brésil seulement, ils auraient tout aussi bien pu dissimuler des diamants de guerre importés d'un autre pays.

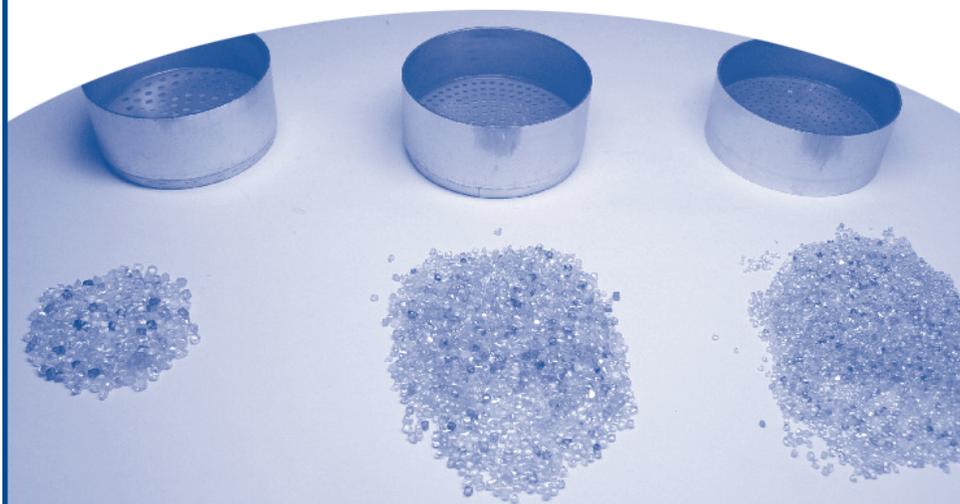


Photo : Shawn Blore

## Des échappatoires dans le système

Il est clair maintenant qu'il existe un vaste commerce de diamants bruts parallèle à celui du Processus de Kimberley. Il se peut qu'il se déroule en partie entre des pays non membres de PK, mais il est de plus en plus évident que certains pays membres du PK participent à ce commerce.

- **la Côte d'Ivoire** : Des diamants sont extraits dans des régions contrôlées par les rebelles en Côte d'Ivoire, et sont passés en contrebande dans le circuit légitime, par l'entremise soit de pays voisins qui participent au PK ou de pays plus lointains, malgré l'actuel embargo des Nations Unies contre les diamants de la Côte d'Ivoire, décrété en décembre 2005;
- **le Mexique** : Avant de se joindre au SCPK, le Mexique importait ouvertement des diamants industriels, dont certains seraient provenus de pays participants au PK;
- **la Turquie** : La Turquie, qui ne participait pas du PK avant août 2007, a rapporté, dans sa demande d'adhésion, que plusieurs participants au PK exportaient vers la Turquie en 2005, 2006 et 2007. Comme l'a confirmé la Turquie à deux reprises, il ne s'agissait pas d'erreurs de classification. On s'efforce actuellement d'apprendre à identifier les exportateurs vers la Turquie;
- **les Émirats arabes unis** : Plusieurs rapports du Groupe d'experts des Nations Unies sur la Côte d'Ivoire se préoccupaient de la possibilité que des diamants de guerre puissent pénétrer dans les Émirats arabes unis par la voie du commerce certifié par le PK. Le Groupe rapportait aussi, en juin 2007, que des commerçants à Dubai avaient en leur possession de grandes quantités de diamants bruts d'origine africaine, sans la certification du PK;
- **le Venezuela** : Des diamants en quantités importantes sont extraits au Venezuela et sortis du pays en contrebande. Un rapport de Partenariat Afrique Canada documente fort bien cette situation; l'arrestation de contrebandiers vénézuéliens au Brésil le confirme, ainsi que de récents reportages de journalistes au Venezuela. Ces diamants, dont le nombre de carats pourrait atteindre 150 000 par année, se retrouvent dans les voies commerciales légitimes.



En plus de pénétrer simplement dans le système du PK par l'entremise d'un pays dont les contrôles internes sont faibles, une des façons les plus faciles de cacher ce trafic illicite est d'apporter les diamants directement à l'usine de taille et de polissage ou, dans le cas des diamants industriels, directement à l'utilisateur final. L'industrie de la taille et du polissage et les utilisateurs de diamants industriels ne font pas partie de la chaîne du PK; ils ne produisent pas de rapports concernant leurs achats de diamants bruts et, à notre connaissance, aucun participant au PK n'en fait la surveillance ou la vérification en tant qu'élément de son système de contrôle interne.

Actuellement, on n'exige pas des pays participants qu'ils procèdent à des vérifications ponctuelles de l'industrie du diamant afin d'en vérifier la conformité, une mesure importante pour aider à prévenir que des diamants de guerre ne pénètrent dans le commerce légitime. Conséquemment, la mise en œuvre est inégale et inconstante, ce qui crée des failles dans le système et donne lieu à un commerce illicite, en dehors du PK. L'examen triennal du Processus de Kimberley réalisé en 2006 a permis de définir le besoin d'une surveillance gouvernementale accrue de l'industrie du diamant, en tant que priorité à traiter cette année. En outre, à la plénière du PK, en novembre 2006, le président du Conseil mondial du diamant a déclaré :



Photo : James Nicholson

arrêter. C'est pourquoi aucun de ces exemples n'est surprenant dans une optique globale. D'une façon plus spécifique, cependant, tous ces cas laissent croire que les contrôles internes dans certains pays participants au PK sont insuffisants. Ils démontrent aussi que la surveillance gouvernementale de l'industrie du diamant est faible, et que les mesures d'exécution qui visent à vérifier la conformité de l'industrie sont inadéquates. On ne peut plus considérer le problème comme une aberration occasionnelle. Sans de solides mesures correctrices, le problème est susceptible de miner l'ensemble du SCPK et d'en compromettre la réussite.

## Recommandations au Processus de Kimberley :

### 1. Réaction rapide en cas de problèmes importants.

Le Processus de Kimberley n'a jamais réagi dans le cas du Brésil. Il a hésité dans le cas de la Côte d'Ivoire jusqu'à ce que ce problème soit relevé par le Conseil de sécurité de l'ONU et par les médias. Il a été incapable de faire face au problème du Venezuela. Les tergiversations et l'inaction nuisent sérieusement à l'efficacité et à la crédibilité du PK.

À maintes reprises, le PK n'a pas réussi à élaborer des mesures d'exécution entre l'expulsion et l'inaction complète. Pour réagir de manière plus décisive à de graves problèmes, il est urgent que le PK se munisse d'un mécanisme de suspension temporaire des pays ayant de graves problèmes de conformité au PK, jusqu'à ce que ces problèmes soient corrigés. Il faudrait élaborer des critères clairs pour le recours au mécanisme de suspension, qui n'obligeraient pas le participant à présenter une nouvelle demande une fois le problème réglé.

### 2. Surveillance gouvernementale accrue de l'industrie du diamant.

Les contrôles internes de chaque participant devraient comporter des mesures d'application plus strictes, qu'il faudrait ajouter aux normes minimales du SCPK.

Le Processus de Kimberley devrait exiger des pays participants qu'ils démontrent la conformité de leur industrie en prenant les mesures qui suivent :

*« Nous demandons à tous les gouvernements participants d'accroître leur surveillance du Système de garanties, de vérifier, à la fois périodiquement et sur la base de l'évaluation du risque, que les sociétés de diamants ne fassent pas que demander et émettre les garanties exigées par les dispositions du Processus de Kimberley, mais que l'émission et la réception de telles garanties soient aussi enregistrées et adéquatement vérifiées par les vérificateurs externes des sociétés... un Processus de Kimberley crédible, transparent et responsable, accompagné d'un Système de garanties efficace et convenablement surveillé, est essentiel pour l'avenir de notre industrie ainsi que des personnes et des économies qui en dépendent. »*  
[Trad.]

À notre connaissance, aucun participant n'a entrepris de démarches pour réagir à cette demande ou à des demandes semblables de la part d'ONG.

## Conclusion

Il n'est pas inhabituel pour les personnes impliquées dans des activités illicites de chercher et d'essayer des solutions de rechange pour contourner les règlements et les lois conçus pour les

- exiger de toutes les sociétés de diamants qu'elles conservent des données sur les échanges commerciaux et les stocks, et sur le système de garanties, et que ces données fassent l'objet d'une vérification indépendante;
- procéder à des vérifications aléatoires périodiques des sociétés qui font le commerce de diamants bruts afin de vérifier et de concilier les données mentionnées ci-dessus;
- procéder à des vérifications aléatoires périodiques des importations et des exportations de diamants bruts, y compris une procédure de pesée et d'évaluation des diamants bruts à certaines étapes clés de la chaîne, afin de vérifier la conformité;
- exiger des usines de polissage qu'elles conservent des données statistiques sur les diamants bruts transformés, les pierres taillées et polies, et les autres diamants bruts et diamants résiduels destinés à l'exportation; procéder à des vérifications périodiques des stocks afin de vérifier et de concilier ces données.

**3. Capacité du PK en matière de recherche et d'action.** Nous avons soutenu à maintes reprises que le PK devait avoir la capacité d'étudier les enjeux liés à une meilleure conformité, et d'aider le Président et les Groupes de travail à accroître cette conformité. Il ne devrait pas

s'agir d'un arrangement ponctuel laissé aux ONG, aux médias et à d'autres : cela devrait être un élément intrinsèque de la démarche visant à faire du SCPK un instrument efficace pour la prévention des diamants de guerre. Le système actuel ne prévoit pas de financement ou d'outils permettant de procéder à des recherches proactives et d'adopter des mesures concernant les problèmes cernés par les visites d'examen du Processus de Kimberley, les rapports annuels, les reportages dans les médias ainsi que les rapports des ONG. La recherche parrainée par le PK pourrait être réalisée d'une manière objective, économique et flexible, et pourrait accroître énormément l'efficacité du PK en reconnaissant les problèmes et en y réagissant, et en accroissant la conformité de façon générale.

**4. Efforts pour lutter contre la contrebande outre-frontière.** Les pays participants au Processus de Kimberley devraient faire des efforts beaucoup plus soutenus pour réprimer la contrebande. Il faut davantage de coordination régionale et mondiale entre les services chargés de faire respecter la loi pour combattre la contrebande, de plus l'industrie légitime doit travailler de manière beaucoup plus proactive avec les services du renseignement et les gouvernements afin de fournir de l'information sur les commerçants illicites.

## Documentation

The Lost World: Diamond Mining and Smuggling in Venezuela (en anglais seulement)  
[http://www.pacweb.org/e/images/stories//16\\_thelostworld\\_nov2006.pdf](http://www.pacweb.org/e/images/stories//16_thelostworld_nov2006.pdf)

The Failure of Good intentions: Fraud, Theft and Murder in the Brazilian Diamond Industry (en anglais et en portugais)  
[http://www.pacweb.org/e/images/stories/brazil%20report%20\\_final\\_electronic%20version.pdf](http://www.pacweb.org/e/images/stories/brazil%20report%20_final_electronic%20version.pdf)

Fugitives and Phantoms: The Diamond Exporters of Brazil (en anglais et en portugais)  
<http://www.pacweb.org/e/images/stories/documents/fugitives%20and%20phantoms-web-final.pdf>

Triple Jeopardy: Triplicate Forms and Triple Borders, Controlling Diamond Exports from Guyana (en anglais seulement)  
<http://www.pacweb.org/e/images/stories/documents/triple%20jeopardy%202005-04.pdf>

Pour que ça marche: Pourquoi le Processus de Kimberley doit faire plus pour mettre fin aux diamants du conflit  
[http://www.globalwitness.org/media\\_library\\_detail.php/143/fr/pour\\_que\\_ca\\_marchepourquoi\\_le\\_processus\\_de\\_kimberl](http://www.globalwitness.org/media_library_detail.php/143/fr/pour_que_ca_marchepourquoi_le_processus_de_kimberl)

An Independent Commissioned Review Evaluating the Effectiveness of the Kimberley Process (en anglais seulement)  
[http://www.globalwitness.org/media\\_library\\_detail.php/150/en/an\\_independent\\_commissioned\\_review\\_evaluating\\_the\\_](http://www.globalwitness.org/media_library_detail.php/150/en/an_independent_commissioned_review_evaluating_the_)

Global Witness/ Amnesty International UK Diamond Retail Survey (en anglais seulement)  
[http://www.globalwitness.org/media\\_library\\_detail.php/549/en/global\\_witness\\_amnesty\\_international\\_uk\\_diamond\\_re](http://www.globalwitness.org/media_library_detail.php/549/en/global_witness_amnesty_international_uk_diamond_re)

Global Witness/ Amnesty International US Diamond Retail Survey (en anglais seulement)  
[http://www.globalwitness.org/media\\_library\\_detail.php/519/en/global\\_witness\\_amnesty\\_international\\_us\\_diamond\\_re](http://www.globalwitness.org/media_library_detail.php/519/en/global_witness_amnesty_international_us_diamond_re)

**Partenariat  
 Afrique Canada**  
 323, rue Chapel  
 Ottawa, Ontario  
 K1N 7Z2  
 Canada

Tél. : +1-613-237-6768  
 Téléc : +1-613-237-6530  
 info@pacweb.org  
 www.pacweb.org

**Global Witness  
 Publishing Inc.**

1120 19<sup>th</sup> St., NW, 8<sup>th</sup> floor  
 Washington DC 20036  
 USA

Tél. : +1-202-721-5670  
 Téléc : +1-202-530-0128  
 mail@globalwitness.org  
 www.globalwitness.org